

# Vivre POISAT

N°159  
AVRIL  
2026

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

  
GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE

**10 – 25**  
**AVRIL 2026**

# LES 10 JOURS DE LA CULTURE



[GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR/10JOURSCULTURE](https://grenoblealpesmetropole.fr/10JOURSCULTURE)

**80 SPECTACLES  
GRATUITS  
DANS TOUTE  
LA MÉTROPOLE !**

VILLE de  
**Poisat**

Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.  
Tél. 04 76 25 49 75 - [mairie@ville-poisat.fr](mailto:mairie@ville-poisat.fr)  
[www.ville-poisat.fr](http://www.ville-poisat.fr)



La liste  
**Ensemble Faire Vivre Poizat**,  
conduite par **Ludovic BUSTOS**,  
a été élue dès le premier tour  
lors des élections municipales  
du 15 mars 2026,  
avec **92 %** des suffrages exprimés.

À la suite des dernières élections municipales  
et de la séance d'installation du nouveau conseil  
municipal, voici l'ordre du tableau tel que prévu  
par la législation.

Dans le prochain numéro de **Vivre Poizat**,  
nous reviendrons plus en détail sur l'organisation,  
les délégations et les rôles des nouveaux élus.

Ludovic BUSTOS  
Marie-Pierre MOUTRILLE  
Hervé FANTON  
Nathalie CATERINO LOMBARDO  
Frédéric FREVOL  
Patrice TORNATORE  
Isabelle PIGEON  
Manuel CHAROSSE  
Sandrine MENDUNI  
Jean-Philippe DI GENNARO  
Grégory GABREL  
Romuald VIANDE  
Élodie SCARABELLI  
Florent HOLLENDER  
Julie ROSTAING  
Julie BORÉALE  
Roxane MARTINEZ  
Guillaume DOLQUES  
Inès BACHIR-ELEZAAR



## Nouvelle responsable de gestion budgétaire et financière et marchés publics

**D**epuis le 2 février, j'ai pris mes fonctions  
au sein de la commune en tant que res-  
ponsable de la gestion financière et des  
marchés publics. Forte de nombreuses années  
d'expérience, dont plusieurs au sein d'un ser-  
vice financier d'une collectivité territoriale, c'est  
avec enthousiasme et rigueur que je mettrai  
mes compétences au service de la commune,  
afin d'accompagner ses projets et son dévelop-  
pement. Attachée aux valeurs du service public,  
j'aurai à cœur d'accompagner les projets muni-  
cipaux et de contribuer au développement har-  
monieux de la commune.

Sandrine Tricoli



## Nouvelle Directrice Générale des Services

**C**'est avec plaisir que j'ai rejoint la com-  
mune de Poizat en tant que Directrice  
Générale des Services. Issue de la fonc-  
tion publique territoriale, où j'ai exercé plu-  
sieurs années dans le pilotage des services  
communaux et le développement local, je sou-  
hайте mettre mon expérience au service des  
Poizatiers. J'ai à cœur de poursuivre, aux côtés  
du maire et de l'équipe municipale, la mise en  
œuvre des projets, le bon fonctionnement des  
services déjà très engagés et la qualité des ser-  
vices publics au quotidien.

Noémie Reynaud

# Informations municipales

## Conseil municipal du 24 novembre 2025

**Lors du conseil municipal du 24 novembre 2025, il a été décidé :**

- l'approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) des logements 2026-2031,
- le mandat au maire pour paiement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2026,
- la décision modificative n° 2 du budget,
- la prime 2025 pour les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) et vacataires,
- l'adhésion au marché mutualisé ticket restaurant du CDG38,
- la présentation du rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la Société Publique Locale (SPL) Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) – exercice 2024.

## Conseil municipal du 26 janvier 2026

**Lors du conseil municipal du 26 janvier 2026, il a été décidé :**

- l'approbation de la convention de partenariat pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) 2026-2030 avec Grenoble-Alpes Métropole,
- la validation de l'avant-projet définitif (APD) des travaux de rénovation de la chaudière de la maison solidaire,
- la modification du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) du personnel communal,
- la modification de la rémunération du personnel vacataire,
- la présentation du rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SPL Isère Aménagement – exercice 2024.

## Conseil municipal du 9 mars 2026

**Lors du conseil municipal du 9 mars 2026, il a été décidé :**

- l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025,
- l'affectation définitive des résultats 2025 au budget principal,
- l'adoption des taux d'imposition 2026,
- l'adoption du budget primitif 2026,
- l'attribution de la subvention 2026 à l'association Bout'Chou,
- l'attribution de la subvention 2026 pour la classe verte,
- l'attribution de la subvention 2026 à l'Association des Centres de Loisirs (ACL).

**Délibérations et procès-verbaux consultables sur le site de la commune : [ville-poisat.fr](http://ville-poisat.fr), via municipale.**

**Prochain conseil municipal : lundi 27 avril à 19 h, en mairie.**

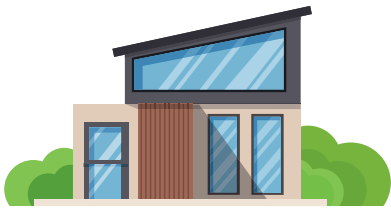


# Informations municipales

## Le budget 2026

Voteé en conseil municipal le 9 mars 2026, à la veille des élections municipales, c'est un budget de transition, laissant des marges de manœuvre à la future équipe municipale. L'équipe actuelle a fait le choix du maintien de la qualité de service public, des tarifs et des taux d'imposition.

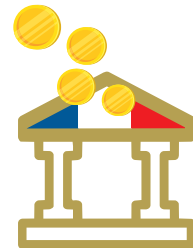
### RECETTES



**IMPÔTS LOCAUX**  
1 963 000 €



**PRODUITS DIVERS**  
292 000 €



**ÉTAT**  
116 000 €



**EMPRUNT NOUVEAU**  
0 €

**REMBOURSEMENTS  
EMPRUNTS**  
191 000 €

### DÉPENSES

**FONCTIONNEMENT**  
2 400 000 €

**INVESTISSEMENTS**  
1 647 000 €  
Principaux chantiers



Services à la population



Personnel communal



Maintenance des bâtiments (école, etc.)



Travaux aménagement rue de l'Ancienne Mairie



Subventions aux associations



Fluides (eau, électricité, éclairage public)



Réaménagement Esplanade du 8 mai



Chaudière maison solidaire



Éclairage public

# Travaux

## Réaménagement de l'Esplanade du 8 mai 1945



Les travaux se sont terminés avec quelques semaines d'avance ; cet espace rénové a ainsi pu être réouvert au public dès la réception des travaux début mars. Quelques protections restent en place afin de permettre une pousse

suffisante des pelouses et des végétaux ; merci aux adultes comme aux enfants de les respecter afin de profiter pleinement à la belle saison de cette "nouvelle" Esplanade du 8 mai. À noter que, dans l'objectif d'une bonne rotation du stationnement en

journalière, la mise en œuvre d'une zone bleue sur le parking du 8 mai est envisagée ; d'autres compléments d'aménagement et de réglementation pourront être apportés en fonctions des usages.

À l'issue de ces travaux qui complètent la rénovation du secteur Debussy / Berlioz / 8 mai, **la municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces projets, que ce soit les Poisatiers qui ont participé à la conception de ces espaces ou les riverains pour leur compréhension pendant les travaux, ainsi que les entreprises Sinequanon et Belledonne Aménagement qui ont réalisé cette nouvelle esplanade.**

## Règles de circulation

À l'occasion des récents aménagements de voirie, il peut être utile de publier ici quelques informations ou rappels.

- **Emplacement de livraison / dépose-minute rue Hector Berlioz à hauteur du multiaccueil** : extrait de l'arrêté métropolitain de circulation n° 25-AP00084, consultable en mairie : [...] la durée d'occupation y est limitée à 20 minutes, 7 j/7 de 8 h à 18 h ; durée non reconductible. Le contrôle des temps d'occupation est effectué par le moyen d'un disque de stationnement réglementaire. Le stationnement est interdit sur cet emplacement [...].

- **Rue Claude Debussy (tronçon situé entre la rue Hector Berlioz et l'avenue d'Eybens)** : extrait de l'arrêté métropolitain de circulation n° 25-AP00085, consultable en mairie : [...]



une rue aux Enfants est créée (classée aire piétonne). Les piétons sont prioritaires sur tous les autres usagers. La circulation des véhicules autorisés se fait à la vitesse d'un pié-

ton. La circulation et le stationnement sont interdits, sauf pour les services de secours, les forces de l'ordre, les services publics et les riverains. Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements en pavés enherbés [...].

- **Écluse aménagée à hauteur du carrefour entre l'avenue Hippolyte Lhenry et la rue Hector Berlioz** : cette écluse est conçue pour permettre le passage d'un seul véhicule (que ce soit véhicule léger ou camion / bus). Une priorité dans le sens **sortant de Poisat** est mise en place, accompagnée des panneaux réglementaires.



### Petit rappel des règles de priorité dans les giratoires et les rond-points.

Dans un **giratoire** (ou "carrefour à sens giratoire"), les véhicules déjà engagés dans l'anneau sont prioritaires, et ceux qui arrivent doivent leur céder le passage. Il n'est donc pas ici question de



priorité à gauche ou à droite, ni d'axe "principal" qui serait prioritaire. C'est bien le véhicule entré le premier sur le giratoire qui est prioritaire.

Par exemple, à l'approche du giratoire du Puits, un véhicule circulant sur l'avenue Henri Dunant, quelle que soit son allure, n'a nullement priorité sur un véhicule arrivant de la rue Jean-Philippe Rameau dès lors que ce dernier s'est engagé, en premier, sur le giratoire ; de même, sur le giratoire des Roseaux, avec les avenues Pierre Mendès France et Henri Dunant.

Les giratoires se caractérisent par des panneaux réglementaires et un marquage au sol de type "cédez le passage".

Sur un **rond-point**, la règle de priorité à droite s'applique. Il reste sur Poisat certains carrefours de ce type, par exemple, rue Jean-Philippe Rameau.

En l'absence de signalisation de type "cédez le passage", on se trouve en présence d'un rond-point.

# Piles et batteries au lithium : la Métropole de Grenoble alerte sur ces déchets dangereux

Régulièrement retrouvées dans les poubelles d'ordures ménagères, les piles et batteries au lithium sont des déchets dangereux qui doivent être collectés séparément en raison du risque d'incendie majeur qu'ils représentent pour les installations de tri et de collecte. La mobilisation des habitants est nécessaire pour prévenir les risques d'incendie.

Plusieurs départs de feu ont été observés sur nos installations de traitement de déchets en 2025. En cause : la présence de piles ou batteries au lithium que l'on retrouve sans se méfier dans nos petits objets du quotidien, alors qu'ils sont hautement inflammables.

Une brosse à dents jetée dans une poubelle de tri et c'est un risque d'embrasement pour le nouveau centre de tri fraîchement reconstruit; un vieux téléphone portable jeté dans une benne en déchèterie et c'est la benne qui peut s'enflammer. Les équipements sont exposés et, avec eux, les agents qui travaillent au plus près des déchets.

Le bon réflexe pour éviter les incendies : chaque déchet à sa place.

Les piles au lithium seules doivent uniquement être déposées : **dans les conteneurs de collecte de piles en magasin ou en déchèterie.**

Les objets pouvant contenir des piles ou batteries : **en déchèterie, dans les caisses ou espaces dédiés aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).** Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle (ni grise ni verte) ni même dans une grande benne de déchèterie type métaux ou encombrants.

### Les recommandations de sécurité

- Utiliser uniquement le chargeur d'origine.
- Ne pas exposer l'appareil à la chaleur.
- Ne pas laisser un appareil en charge toute la nuit.
- Éviter d'utiliser l'appareil pendant sa recharge.
- Ne pas utiliser une batterie endommagée par un choc.
- Ne pas laisser un objet en charge sans surveillance.

### Informations pratiques

– Points de collecte disponibles sur [www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr)  
– Horaires des déchèteries consultables en ligne : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/367-decheteries.htm>



## Retour sur le thé dansant du 15 décembre



**L**e traditionnel thé dansant organisé par le CCAS a réuni, cette année, 16 Poissatiers dans une ambiance festive ! Portés par la bonne humeur de Jean-Pierre FRANCK et son musicien, nos participants se sont laissés, entraîner sur la piste, de

la valse au paso doble, en passant par le rock, le madison et même le charleston.

Le goûter offert par le CCAS a régala l'ensemble des danseurs et danseuses, ravis de partager ce moment de convivialité.

Un grand merci à l'Espace Midi-

nette pour son accueil et sa bienveillance à l'égard de nos aînés, et un immense merci à nos chers Poissatiers qui, par leur enthousiasme, ont joué le jeu entre pas de danse et échanges conviviaux tout au long de ce bel après-midi festif.

## Retour sur les colis de Noël

**E**n décembre 2025, la remise des colis de Noël à nos aînés, a eu lieu en présence du maire. Chacun a pu échanger quelques mots dans une atmosphère conviviale. Les résidents du foyer du Puits et de la pension de famille Magnolia ont également bénéficié de colis, tout comme leurs équipes éducatives.





## Boîtes solidaires

Cette année 2025 a été marquée par la remarquable mobilisation des Poisatiers autour des boîtes solidaires en faveur des plus démunis. Grâce à la collecte organisée du 1<sup>er</sup> au 22 décembre, près d'une

quarantaine de colis ont pu être rassemblés, destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Le Secours populaire de Grenoble, sensibilisé depuis toujours par cette cause a été touché par la participation de la commune.

Le CCAS de Poisat remercie l'ensemble des participantes et participants pour ce bel élan de générosité.



## Ensemble, facilitons l'accès au numérique pour tous

Dans le cadre de sa démarche en faveur de l'inclusion et de l'autonomie numérique, la commune de Poisat lance un **appel à projets** pour mettre en place des **ateliers collectifs** autour du numérique : initiation aux outils informatiques, usages d'internet au quotidien, et accompagnements individuels (démarches en ligne, etc.).

**Vous êtes Poisatiers, vous avez 55 ans et plus ?  
Faites vous connaître auprès du CCAS de Poisat.  
Contacts :  
ccas@ville-poisat.fr  
04 76 25 92 43**

## Inscriptions école élémentaire Jean Mermoz

**Les inscriptions en CP des enfants poisatiers pour l'année scolaire 2026/2027 débuteront le lundi 20 avril.**

Dans un premier temps, rendez-vous en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois et votre livret de famille.

Dans un deuxième temps, prendre rendez-vous, avec la directrice de l'école, Mme Nguyen. Pour ce rendez-vous, pensez à vous munir du carnet de santé de votre enfant.

**Contacts :**  
ce.0380859c@ac-grenoble.fr  
ou au 04 76 24 43 20

### 1,2,3 départ – Angleterre

La municipalité souhaite encourager les actions des jeunes Poisatiers de 16 à 25 ans, en les aidant dans la réalisation et la concrétisation de leurs projets de vacances. Ce dispositif consiste à fournir une aide financière aux projets éligibles. Le projet peut être individuel ou collectif, en France ou à l'étranger. Bilel, jeune Poisatier bénéficiaire de ce dispositif, nous fait partager son expérience en Angleterre.



#### Mon séjour linguistique en Angleterre

“ Cet été, j'ai eu la chance de partir quatre semaines en **Angleterre**. J'ai passé trois semaines à Londres et une semaine à Brighton, ce qui m'a permis de découvrir deux villes très différentes et enrichissantes.

À Londres, j'ai visité des lieux emblématiques comme Big Ben, le London Eye, Buckingham Palace et le British Museum. J'ai aussi apprécié me promener dans les quartiers animés comme celui

de Chelsea, par exemple, et découvrir la diversité culturelle de la capitale.

À Brighton, j'ai découvert une ville plus calme et en bord de mer. J'ai particulièrement aimé la plage, le Brighton Pier et les petites rues du centre-ville, très vivantes.

Ce séjour m'a permis d'améliorer mon anglais, de gagner en autonomie et de vivre une expérience inoubliable.

Je tiens à remercier chaleureusement la ville de Poizat pour son aide, qui a rendu ce projet possible. Grâce à ce soutien, j'ai pu vivre une expérience très enrichissante, aussi bien sur le plan linguistique que personnel.

Bilel Zeghoud

**Informations dispositif 1,2,3 départ sur :** <https://ville-poisat.fr/wp-content/uploads/2025/07/Plaqueette-jeunesse-2022.pdf>



#### La galette des Rois

Comme chaque année, nous avons partagé un moment convivial lors de l'atelier parents-enfants « réalisation de couronnes ». Petits et grands ont pris plaisir à créer ensemble tout en dégustant une part de galette offerte par l'Association des Parents d'Élèves (APE).

Nous remercions chaleureusement l'APE, qui nous a permis de vivre un instant de partage très agréable avec les enfants et les familles.



## Maternelle

### ATELIERS DÉCOUVERTE



Ensemble, créons!



Autour des couleurs



Lutins



P'tis jeux... on court

### CARNAVAL



### ATELIERS LIBRES



A la salle Vigier

# Enfance - Jeunesse

## Élémentaire

### LES ATELIERS DÉCOUVERTE

Poursuivant les objectifs pédagogiques de l'**accueil périscolaire élémentaire**, plusieurs ateliers originaux sont venus compléter le panel d'activités découverte proposé aux enfants :

- des séances d'échecs avec un animateur diplômé de la fédération française d'échecs du club d'échecs La Diagonale,
- une initiation aux jeux de rôles proposée aux plus jeunes comme aux plus grands,
- des ateliers de travaux manuels et de couture pour travailler la motricité fine, l'imagination et la coopération.

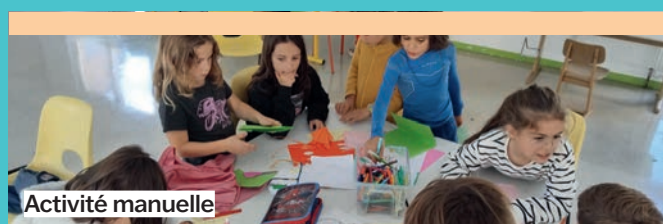


### LE TEMPS RELAIS

De janvier à mars, durant le temps relais, les enfants ont expérimenté diverses animations : jeux sportifs, activités manuelles proposées par différents animateurs, karaoké et débats adaptés à leurs envies.

En parallèle des ateliers découverte, l'équipe d'animation a proposé un atelier hebdomadaire dédié à **la mise en valeur de la coopération** au travers de jeux collectifs, en lien avec les objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire.

Les enfants ont également pu mener leurs propres projets, comme par exemple, des stands de dessin où ils réalisaient et offraient leurs créations à leurs camarades.



### CARNAVAL





## Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

À la suite des élections fin 2025, la nouvelle équipe du CMEJ a été élue avec 80,47 % des voix. Elle représentera ses camarades pendant deux ans, pourra découvrir la citoyenneté, et mettre en place des actions concrètes au bénéfice des enfants et des habitants de la commune.

Pour sa première action, cette nouvelle équipe a organisé un goûter lors des vœux du maire à la population, le 16 janvier. Cette initiative a fait l'unanimité.

Leur mandat est devenu officiel lors de la cérémonie de remise des écharpes par le maire, Ludovic Bustos, accompagné de Cyrielle Chatelain, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription.

Ces premiers pas de conseillers municipaux au sein du CMEJ ont renforcé leur détermination à mener des projets concrets pour le bien-vivre des Poisatiers de tous âges. Nous en reparlerons dans le prochain Vivre Poizat.



Élections CMEJ



Élections CMEJ



Remise des écharpes



Vœux du maire

## Stage de cinéma d'animation



Pendant les vacances d'hiver, les enfants du centre de loisirs de Poisat ont découvert le cinéma d'animation avec Joanna Estelle de Bulle Créa.

Sur quatre séances, les plus grands ont pu tourner leur propre

histoire, de l'écriture à la réalisation avec les décors et les voix. Une trentaine d'enfants ont participé à la réalisation de ce projet avec une projection aux familles. Encore un peu de montage pour Joanna, et le film sera complet et disponible directement sur You-

tube.

Tous les enfants se sont essayés également aux photos magiques, des animations aussi drôles que loufoques remplies de détails demandant plusieurs visionnages.



Ciné scène



Ciné prises



Photo magique



Ciné création



Ciné création



Photo magique

## 10 jours de la culture

A l'occasion des 10 jours de la culture, l'accueil de loisirs de Poisat reçoit la compagnie des Barbarins Fourchus et leur spectacle Trio Barock, « Ou... comment un groupe de rock américain pur jus, tombé sous le charme de la musique classique, est devenu un trio de musique de chambre ». L'occasion d'organiser une journée intercentre avec d'autres accueils de loisirs de l'ACL - Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-Le-Haut et Gières Jeunesse. Ce spectacle est également ouvert aux publics extérieurs. Il se tiendra le **jeudi 16 avril à 10 h 30, au stade communal.**



# Enfance - Jeunesse



Neige



Création



Kidyville



Sortie TAG



En cuisine



Miam



Cabane géante



Pique-nique neige



Muséum



Carnaval



Construction



## Boum participative

Dans le cadre des «**10 jours de la culture métropolitaine**», la **ville de Poizat** et **Grenoble-Alpes Métropole** présentent le **Bal à facettes** par la **Compagnie des Gentils**.

**Judi 23 avril — 20 h — Espace Léo Lagrange -**  
**Durée : 1 h 30 — Entrée libre - Tout public**  
**Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou**  
**par mail à [accueil.mairie@ville-poisat.fr](mailto:accueil.mairie@ville-poisat.fr)**

Une sorte de grande “géode à facettes” qui baigne la piste de danse de lumières, un DJ au centre, et devant, trois chanteurs étincelants qui, entre deux morceaux, vous suggèrent quelques mouvements bien sentis, et de la musique de Boum internationale dans laquelle



se presse et se percute TOUT le répertoire de la Chanson Française : bienvenue dans le Bal à facettes ! La Compagnie vous invite sur le dancefloor à jouer avec les époques, et les styles. De **Bruel** à **Piaf** en passant par **Aya Nakamura**, les artistes se donnent pour mission de chanter en live des medleys improbables, comme des petites madeleines qui viennent résonner et désinhiber les plus timides.

**Aux platines :** Christophe Tarro-Toma

**Au chant :** Marie Bonnet, Doriane Salvucci, Aurélien Villard

**Au son :** Rémi Thibault, Norbert Rostaing

**À la production :** Nathalie Coste, Morgane Farçat



# Associations



## Association des parents d'élèves

### Un début d'année "héroïque" pour nos écoliers !

Le premier trimestre a démarré sur les chapeaux de roues pour les enfants de la commune, entre créativité gourmande et super-pouvoirs. Retour sur ces moments forts organisés par l'APE et le Centre Socio Culturel et Sportif (CSCS).

### Épiphanie : des couronnes hautes en couleur

Le mois de janvier a débuté sous le signe de la convivialité lors de la traditionnelle **galette des Rois**. Co-organisé par l'APE et le CSCS, ce moment de partage a révélé de nombreux talents : paillettes, cœurs et gommettes ont transformé les couronnes de carton en véritables chefs-d'œuvre royaux. Un grand merci à tous les participants pour ce moment qui a ravi les papilles des petits comme des grands !

### Alerte aux Super-Héros à l'Espace Léo Lagrange

Le samedi 28 février, un vent de mystère a soufflé sur la commune... Déplacements à la vitesse de l'éclair, apparitions soudaines et capes au vent : les super-héros ont investi l'Espace Léo Lagrange pour le **grand bal masqué de l'APE**.

Petits et grands ont rivalisé d'imagination pour inventer leurs propres personnages et faire la démonstration de leurs pouvoirs sur la piste de danse. Pour recharger les batteries, les héros d'un soir ont pu profiter de pizzas et de rafraîchissements. Une soirée festive et endiablée qui prouve, une fois de plus, que le véritable pouvoir de l'APE est d'organiser des événements "du tonnerre" !

### À vos agendas !

Ne manquez pas les prochains rendez-vous pour soutenir les projets de nos écoles :

- **dimanche 26 avril** : vide-greniers - Centre-village,
- **vendredi 26 juin** : kermesse des écoles - École primaire (dès 17 h).

Nous vous attendons nombreux pour faire de ces futurs rendez-vous des moments mémorables pour nos enfants !

### Contacts :

[ape.poisat@free.fr](mailto:ape.poisat@free.fr)

[facebook.com/ape.poisat.3](https://facebook.com/ape.poisat.3)

[ape.poisat.blogspot.com](http://ape.poisat.blogspot.com)

04 76 25 49 75



Compagnie  
e-Motions

## Danse

### Festival Carte Blanche Chorégraphe 2026 - 13<sup>e</sup> édition

Samedi 30 mai à 15 h et à 20 h  
Espace Léo Lagrange – Tout public

Pour la 13<sup>e</sup> édition, le centre chorégraphique et la Compagnie e-Motions organisent le festival Carte Blanche Chorégraphe 2026. Il s'agit d'une scène ouverte aux chorégraphes amateurs, en devenir ou confirmés, désireux de présenter leurs créations chorégraphiques dans des conditions professionnelles.

Cette saison, le festival accueille 17 chorégraphes et 200 danseurs. Venez les soutenir en assistant aux représentations.

Retrouvez la billetterie et le programme (à partir d'avril) sur [www.compagnie-emotions.fr](http://www.compagnie-emotions.fr)

Pour toute information contacter le 06 72 99 95 29  
ou [compagnie.e-motions@hotmail.fr](mailto:compagnie.e-motions@hotmail.fr)



## L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

Vous souhaitez avoir une ruche dans votre jardin ou développer plus de compétences en apiculture. L'Abeille Dauphinoise, Syndicat d'apiculture de l'Isère, vous propose des formations et des stages de différents niveaux pour vous permettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)



## J'm'attaque au stock de déchets plastiques

Samedi 21 février, l'association *J'm'attaque au stock de déchets plastiques* a réalisé une opération collective de ramassage de déchets plastiques dans la forêt de Poisat. Nous étions une vingtaine de ramasseurs de Poisat et d'autres communes de l'agglomération grenobloise dont Vif, Eybens, Bresson, Saint-Georges-de-Commiers, etc.

Comme d'habitude, la bonne humeur et la bonne volonté étaient au rendez-vous. Le maire de Poisat était présent et n'a pas ménagé ses efforts. Des déchets de tout type ont pu être extraits de ces bois. Mais vu la quantité encore présente, nous projetons d'y retourner en avril !



# Associations



## Maison Pour Tous

À la suite de l'assemblée générale de l'année 2025, et du conseil d'administration de janvier, le bureau a été réélu avec une nouvelle arrivée au poste de trésorière. Le bureau se compose donc comme suit : Morgane Nottat (présidente), Carine Chadutaud (vice-présidente), Eliette Thomas (trésorière), Carole Clavel (vice-trésorière), Sabrina Champier (secrétaire) - Claire Epailard (vice-secrétaire). Au regard de la situation financière assainie de l'association, et grâce à l'aide des subventions perçues, la MPT se propose de renouveler le matériel vieillissant

en fonction des besoins des différents animateurs.

Nous préparons dès à présent également les réinscriptions ! Parmi les éléments de bilan de la dématérialisation, nous avons pu constater que des cas d'impayés pouvaient malheureusement se présenter, avec des difficultés pour contrôler et corriger a posteriori. Aussi, cette année, une date limite de paiement sera fixée sur le site des inscriptions. Bien entendu, l'échelonnement des règlements sera toujours possible. Comme l'année dernière, vous pourrez réaliser un cours d'essai dans un cours qui vous tente, au

mois de mai ou juin, en vous renseignant auprès de l'intervenant et avec la validation de la MPT.

Enfin, le gala de danse se tiendra le 27 juin prochain, à Eybens, en deux sessions comme l'année dernière. Une audition de musique devrait être organisée également sur cette fin de saison.

Au plaisir de vous croiser prochainement !

**Contacts : messagerie**

**téléphonique : 04 76 25 83 49**

**– Site : <https://blog.mpt-poisat.fr/>**

**– Permanence sans rendez-vous : de 17 h 30 à 19 h, dates à consulter sur le site.**

## Vente de brioches

Chaque année, Poisat accueille la vente de brioches organisée au profit de l'association « Espoir Isère contre le cancer ».

Placée sous l'égide de l'association, cette opération mobilise l'ensemble de ses bénévoles, engagés dans toutes les étapes : commande, distribution, vente et collecte des dons.

Cette année, cette mobilisation a connu un franc succès : **280 brioches** ont été vendues au profit d'une cause qui nous touche tous.

ISÈRE CONTRE LE CANCER

Devant cet enthousiasme, les stands ont dû fermer dès le samedi midi, faute de brioches supplémentaires.

# Associations



## Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Rapport activité

### Le RERS POISAT lève le masque sur son assemblée générale !

Notre Réseau a tenu son assemblée générale fin janvier, Espace Léo-Lagrange. Cette année à nouveau, le maire de Poizat nous a fait l'honneur et le plaisir d'y assister. Les rapports moral et financier ont été présentés à l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

Puis, la soirée s'est poursuivie de façon festive. Les différents ateliers de notre réseau qui le souhaitaient ont proposé une

animation, en rapport avec leurs échanges, à partir d'un même thème choisi collectivement : LES MASQUES.

Il y a eu des jeux, des devinettes, des défilés, des lectures de textes, de la musique, des diaporamas, des sketches... Douze



Atelier allemand



Atelier astronomie

ateliers ont participé, preuve du dynamisme toujours actuel de notre Réseau : langues (anglais, allemand, italien), astronomie, psychologie, marche dans la colline, écriture, photo, découverte de la musique, dentelle aux fuseaux, théâtre... L'échange aquarelle a exposé ses dernières œuvres dans la salle. La soirée s'est terminée par le traditionnel échange culinaire !

**Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Site:** <http://rerspoizat.free.fr>

**Courriel :** [rerspoizat@free.fr](mailto:rerspoizat@free.fr)

**Tel :** 07 83 63 29 04



Atelier théâtre



Atelier italien



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



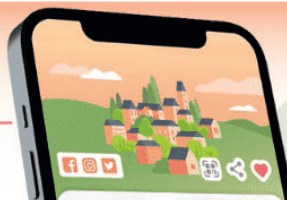
100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



## AVRIL

**JEUDI 16**

10 h 30 - Concert - « Trio Barock »  
Stade de foot, voir p.13

**JEUDI 23**

20 h - Boum participative  
« Le Bal à Facettes »  
Espace Léo Lagrange, voir p. 15

**LUNDI 27**

19 h - Conseil municipal  
En mairie



## Déjections canines : ça suffit !

**N**ous sommes obligés de le redire, encore une fois : les déjections canines n'ont rien à faire sur les trottoirs, dans les rues ou sur les espaces publics de la commune. Depuis plusieurs années, la municipalité rappelle régulièrement aux propriétaires de chiens leur obligation de ramasser les déjections de leurs animaux. Malgré ces rappels répétés, le problème persiste et certains endroits de la commune restent trop souvent souillés.

Soyons clairs : ce comportement est irrespectueux pour l'ensemble des habitants. Personne ne devrait avoir à regarder où il pose le pied en se promenant, en accompagnant ses enfants à l'école ou en profitant simplement de l'espace public.

La commune a pourtant fait sa part. Des distributeurs de sacs sont installés à différents points de la commune, précisément pour permettre à chacun de ramasser facilement les déjections de son chien. Ramasser n'est pas une contrainte insurmontable. C'est un geste simple de civisme et de respect envers les autres.

**Nous appelons donc tous les propriétaires de chiens à faire preuve de responsabilité. L'espace public est un bien commun : à chacun de contribuer à le garder propre et agréable pour tous.**

## MAI

**JEUDI 8**

Commémoration du 8 mai 1945  
Place Georges Brassens

**VENDREDI 29**

Permanence juridique  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie

## JUIN

**VENDREDI 12**

Permanence avec architecte conseiller  
Sur RDV au 04 76 25 49 75  
En mairie

**SAMEDI 27**

Poisat en fête

